

Allocations familiales

Contact : etudes@liguedesfamilles.be

Avant tout, préserver l'indexation

- > **Maintenir l'indexation des allocations familiales** à Bruxelles et en Wallonie afin de continuer à soutenir les familles face à l'augmentation du coût de la vie.
- > À Bruxelles, octroyer **un supplément pour les familles monoparentales** ayant un seul enfant (alors qu'actuellement seules celles ayant au moins 2 enfants y ont droit).
- > À Bruxelles et en Wallonie, étudier la possibilité de **permettre aux parents séparés qui partagent l'hébergement des enfants de percevoir chacun-e une partie des allocations familiales**.